AR Prefecture

017-241700624-20260206-DBC050226_1-DE
Reçu le 06/02/2026
Publié le 06/02/2026

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

A la communauté de communes de l'île d'Oléron, le cinq février deux-mille-vingt-six, à quatorze heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur Michel Parent, président, s'est réuni le bureau communautaire. Secrétaire de séance : Marie-Josée Villautreix

Présents : Michel Parent, Christophe Sueur, Dominique Rabelle, Patrice Robillard, Marie-Josée Villautreix, Thibault Brechkoff, Philippe Chevrier, Joseph Huot

En vertu de la délibération du 10 juillet 2025 portant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire

1. AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE : VALIDATION DES PRIMES ACCORDEES AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS / BAILLEURS ET ACCEDANTS A LA PROPRIETE

Vu le Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté par la communauté de communes de l'île d'Oléron, le 18 décembre 2019 ;
Vu la délibération du conseil communautaire du 20 mars 2025 approuvant le Programme d'Intérêt Général (PIG) « Pacte territorial France Rénov' (2025-2029) » ;
Vu la délibération du Conseil communautaire du 25 septembre 2025 portant prorogation du Programme Local de l'Habitat (PLH), lequel restera exécutoire jusqu'au 27 février 2028 ;
Vu la délibération du conseil communautaire du 22 janvier 2026 relative à l'adoption du règlement des aides à l'habitat de la Communauté de communes de l'île d'Oléron ;
Vu la convention du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Pacte territorial France Rénov' (2025-2029) » signée le 27 mars 2025, entre l'État, l'Anah et la Communauté de communes de l'île d'Oléron ;

Sur proposition du service instructeur des demandes de subventions déposées dans le cadre de la politique du logement et du cadre de vie de la communauté de communes de l'île d'Oléron, le Bureau Communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise le Président à verser les participations suivantes et à signer toutes pièces nécessaires au règlement de ces aides :

Dossiers Propriétaires Occupants :

N°	Bénéficiaire	Programme de Travaux	Gain	Travaux TTC	Subvention CDC Oléron	N°
01/2026-PO	DENIEAU Marie-Odile 17 rue de la place SAINT-PIERRE-D'OLERON	Adaptation du logement à la perte d'autonomie : aménagement d'une salle d'eau	0%	5 386 €	Prime Energie	0
					Bonus Biosourcés	0
					Bonus Menuiseries	0
					Bonus Bois	0
					Prime MAD	500
					Habitat Indigne / Dégradé	0
					Accession Sociale	0
					Chauffe-Eau Solaire	0
					Total	500
02/2026-PO	MASSE Jean-Claude 6 rue jacques cartier SAINT-TROJAN-LES-BAINS	Adaptation du logement à la perte d'autonomie : aménagement d'une salle d'eau	0%	5 233 €	Prime Energie	0
					Bonus Biosourcés	0
					Bonus Menuiseries	0
					Bonus Bois	0
					Prime MAD	500
					Habitat Indigne / Dégradé	0
					Accession Sociale	0
					Chauffe-Eau Solaire	0
					Total	500

AR Prefecture

017-241700624-20260206-DBC050226_1-DE
Reçu le 06/02/2026
Publié le 06/02/2026

N°	Bénéficiaire	Programme de Travaux	Gain	Travaux TTC	Subvention CDC Oléron	N°
03/2026-PO	BABOEUF Christophe 33 route des chênes verts DOLUS D'OLERON	Énergie : Installation d'un chauffe-eau solaire	13%	6 190 €	Prime Energie	0
					Bonus Biosourcés	0
					Bonus Menuiseries	0
					Bonus Bois	0
					Prime MAD	0
					Habitat Indigne / Dégradé	0
					Accession Sociale	0
					Chauffe-Eau Solaire	500
					Total	500
04/2026-PO	VILLIERE Manuela 10 rue du coup de vent DOLUS D'OLERON	Énergie : isolation des combles et des murs intérieur et extérieur avec des matériaux biosourcés, changement des menuiseries, installation d'une VMC	76%	34 209 €	Prime Energie	500
					Bonus Biosourcés	1 500
					Bonus Menuiseries	1 000
					Bonus Bois	0
					Prime MAD	0
					Habitat Indigne / Dégradé	0
					Accession Sociale	2 000
					Chauffe-Eau Solaire	0
					Total	5 000
05/2026-PO	FORTIN Emilie 689 avenue des bouriennes SAINT-GEORGES D'OLERON	Énergie : isolation des combles, changement des menuiseries, installation d'une VMC, d'une PAC air/air et d'un poêle à bois	62%	67 399 €	Prime Energie	500
					Bonus Biosourcés	0
					Bonus Menuiseries	1 000
					Bonus Bois	500
					Prime MAD	0
					Habitat Indigne / Dégradé	500
					Accession Sociale	0
					Chauffe-Eau Solaire	0
					Total	2 500
06/2026-PO	BOUYRIE Christelle 4bis rue de fontembre LE CHÂTEAU	Énergie : isolation des combles et des murs extérieurs avec des matériaux biosourcés, changement des menuiseries, installation d'une VMC et d'une PAC air/air	74%	82 113 €	Prime Energie	500
					Bonus Biosourcés	500
					Bonus Menuiseries	1 000
					Bonus Bois	0
					Prime MAD	0
					Habitat Indigne / Dégradé	500
					Accession Sociale	0
					Chauffe-Eau Solaire	0
					Total	2 500
07/2026-PO	BURGER Gilles 105 avenue de la malconche SAINT-GEORGES D'OLERON	Énergie : isolation des combles et des murs extérieur, changement des menuiseries et installation d'une VMC	45%	66 138 €	Prime Energie	500
					Bonus Biosourcés	0
					Bonus Menuiseries	1 000
					Bonus Bois	0
					Prime MAD	0
					Habitat Indigne / Dégradé	500
					Accession Sociale	0
					Chauffe-Eau Solaire	0
					Total	2 000
08/2026-PO	MONTUS Brigitte	Énergie : isolation des combles et des murs, changement des menuiseries, installation d'une	57%	29 836 €	Prime Energie	500
					Bonus Biosourcés	0
					Bonus Menuiseries	1 000
					Bonus Bois	500
					Prime MAD	0

AR Prefecture

017-241700624-20260206-DBC050226_1-DE
Reçu le 06/02/2026
Publié le 06/02/2026

N°	Bénéficiaire	Programme de Travaux	Gain	Travaux TTC	Subvention CDC Oléron	N°
	4 impasse des plantes LE GRAND-VILLAGE PLAGE	VMC et d'une PAC air/air et d'un insert bois			Habitat Indigne / Dégradé Accession Sociale Chauffe-Eau Solaire Total	0 0 0 2 000
09/2026-PO	RIGO Gabriel 4bis rue du couvert SAINT-DENIS D'OLERON	Énergie : isolation des combles et des murs, changement des menuiseries, installation d'une VMC et d'une PAC air/air et d'un insert bois	70%	90 317 €	Prime Energie Bonus Biosourcés Bonus Menuiseries Bonus Bois Prime MAD Habitat Indigne / Dégradé Accession Sociale Chauffe-Eau Solaire Total	500 500 500 0 500 2 000 0 4 000
10/2026-PO	PESTANA Julien 32 rue des chapelles DOLUS D'OLERON	Énergie : isolation des combles avec des matériaux biosourcés, installation d'une VMC et d'une PAC air/air et d'un poêle à bois	62%	21 920 €	Prime Energie Bonus Biosourcés Bonus Menuiseries Bonus Bois Prime MAD Habitat Indigne / Dégradé Accession Sociale Chauffe-Eau Solaire Total	500 2 000 0 500 0 0 2 000 0 5 000
11/2026-PO	DAUGE Mireille 10 impasse de la Nouvelle Orléans SAINT-PIERRE-D'OLERON	Énergie : isolation des combles avec des matériaux biosourcés, changement des menuiseries, installation d'une VMC	37%	8 988 €	Prime Energie Bonus Biosourcés Bonus Menuiseries Bonus Bois Prime MAD Habitat Indigne / Dégradé Accession Sociale Chauffe-Eau Solaire Total	500 1 000 1 000 0 0 0 0 0 2 500
12/2026-PO	AVERONE Gérard 45 route de Saint Denis LA BREE-LES-BAINS	Énergie : isolation des combles avec des matériaux biosourcés, changement des menuiseries, installation d'une VMC, d'un chauffe-eau thermodynamique et d'une PAC air/air	86%	40 251 €	Prime Energie Bonus Biosourcés Bonus Menuiseries Bonus Bois Prime MAD Habitat Indigne / Dégradé Accession Sociale Chauffe-Eau Solaire Total	500 1 000 1 000 0 0 0 0 0 2 500

- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

Fait à Saint-Pierre d'Oléron, le 5 février 2026
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance,
Marie-Josée Villautreix

Le Président
Michel PARENT

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AR Prefecture
017-241700624-20260205-DBC050226_2_1-DE
Reçu le 06/02/2026
Publié le 06/02/2026

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

A la communauté de communes de l'île d'Oléron, le cinq février deux-mille-vingt-six, à quatorze heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur Michel Parent, président, s'est réuni le bureau communautaire. Secrétaire de séance : Marie-Josée Villautreix

Présents : Michel Parent, Christophe Sueur, Dominique Rabelle, Patrice Robillard, Marie-Josée Villautreix, Thibault Brechkoff, Philippe Chevrier, Joseph Huot

En vertu de la délibération du 10 juillet 2025 portant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire

2. CONTRAT DE PROXIMITÉ – AGRICULTURE DURABLE - ACQUISITION FONCIÈRE

Dans le cadre du programme d'actions pour le maintien et le développement durable de l'agriculture oléronaise, la Communauté de Communes a alloué une enveloppe budgétaire pour la réalisation de réserves foncières agricoles.

Monsieur le Président précise que des accords sont intervenus avec divers propriétaires sollicités pour céder leurs terrains.

Vu les pièces du dossier,
(L'estimation des services fiscaux n'a pas été requise s'agissant de la régularisation d'une affaire isolée ne dépassant pas le seuil de consultation).

Sur proposition du Président, le bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve l'acquisition, par la Communauté de Communes, des consorts BAUDIN, domiciliés à Argentre du Plessis (35370), 23, rue Vincent Van Gogh, moyennant le prix de 228€, d'une parcelle de terre sise commune de Saint Georges d'Oléron (17190), cadastrée section ZE, numéro 66, lieudit "Paquerelles Ouest", pour une contenance de 06a 51ca,
- Autorise le Président ou un vice-président, en application de l'article L1311-13 du Code général des collectivités territoriales, à signer tous les actes et pièces nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

- Autorise le Président à solliciter le concours financier du Département de la Charente-Maritime au titre des aides devant être octroyées.
 Précision étant ici faite que l'ensemble des frais nécessaires à la bonne fin des acquisitions dont il s'agit seront à la charge de la Communauté de Communes.

Fait à Saint-Pierre d'Oléron, le 5 février 2026
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance,
Marie-Josée Villautreix

Le Président
Michel PARENT

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES